

En conséquence, la conscription obligatoire devrait être supprimée et laisser la place à une armée de métier, dont les éléments seraient peu à peu transformés en formations destinées essentiellement à la protection des populations civiles dans le cadre d'une police internationale. La conception des armements ainsi que les conditions tactiques et stratégiques de leur emploi devraient évidemment être profondément modifiées, avec en première urgence l'arrêt définitif des essais nucléaires et l'interdiction absolue de fabriquer des armes antipersonnels et de destruction massive. Il faudrait remplacer l'industrie d'armement par une industrie de maintien de la paix, incluant le secours humanitaire et l'aide au développement.

Toute action par la force armée ne devrait être exercée que par l'Organisation représentant la communauté humaine toute entière, avec des moyens entretenus par les États (où les organismes régionaux ayant passé des accords spéciaux) et tenus en permanence à la disposition du Conseil. La seule existence d'une force de police, capable d'intervenir sans délais dans toutes les parties du monde et à n'importe quel moment aurait un effet dissuasif considérable.

## Contre l'immobilisme gouvernemental

Il est évident que cette nouvelle dynamique pour l'application de la Charte nécessitera d'importantes **délégations de souveraineté** de la part de tous les États, y compris les nouveaux États qui sont généralement très jaloux de leur indépendance. Les gouvernements des pays développés sont le plus souvent réticents pour s'impliquer militairement dans des conflits qui ne menacent pas directement leurs intérêts. Restent les gouvernements de pays pauvres qui trouvent avantageux de louer à l'ONU les services de leurs ressortissants comme Casque bleu. Quant aux grandes puissances elles s'efforcent de maintenir le plus longtemps possible le **statu quo** qui leur est favorable.

Bien entendu des réformes aussi radicales ne pourront se faire que **par étapes successives** et probablement pour commencer **au plan régional**. La Charte laisse du reste aux États la possibilité de conclure des accords régionaux et de créer des organismes régionaux (art. 52). C'est ainsi que le Traité sur l'Union européenne (accords de Maastricht) spécifie que la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a pour objet le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la Charte des Nations unies. Il en est de même de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Aucune disposition de la Charte n'interdit la création d'organismes militaires comme l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou le Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il est prévu seule-

ment que pour toute opération extérieure, il faut l'accord du Conseil de sécurité.

La réforme sans doute la plus urgente est l'**élargissement du Conseil de sécurité**, et particulièrement l'admission de nouveaux États comme **membres permanents** (Allemagne, Japon, etc.). Il faudra aussi modifier les procédures de vote au Conseil, pour ce qui est notamment du droit de veto.

Un "toiletage" de certains articles de la Charte est aussi nécessaire, comme ceux qui font appel au critère « *d'États ayant été l'ennemi de l'un des signataires de la présente Charte* » (art. 53 et 107).

Notons enfin qu'il existe au sein de l'Assemblée générale, une Commission chargée du développement et de la codification du droit international (art. 13-a).

Ne faut-il pas se demander si l'actuel "désordre mondial" ne résulte pas davantage du manque de volonté politique d'une majorité de gouvernements dans l'application intégrale de la Charte, que de la nécessité d'une refonte totale de l'ONU ?

Moyennant certains amendements qui sont du reste inéluctables, comme l'élargissement du Conseil de sécurité, la Charte de 1945 est encore, à notre avis, tout à fait utilisable. Les procédures de révision de la Charte, avec les ratifications des États sont longues et compliquées. On rencontre au sein de l'Assemblée générale d'énormes difficultés pour faire passer des amendements relativement mineurs. Ne faudrait-il pas un autre cataclysme planétaire pour parvenir à un consensus des gouvernements sur une Charte entièrement nouvelle ?

Le nombre des hommes politiques faisant carrière au sein des Organisations internationales est très réduit par rapport au nombre des parlementaires, hommes d'État et de gouvernement qui sont en fonction dans les États. Ces derniers sont généralement très attachés au principe de l'indépendance et de la souveraineté nationale, qui est en quelque sorte la "raison sociale" de leur emploi. Mais dans ce monde où les groupes humains deviennent de plus en plus interdépendants ce principe, quand il est considéré comme absolu, est le principal obstacle à la paix. Ne faut-il pas compter davantage sur la société civile des pays les plus favorisés, notamment au plan démocratique, pour inciter les gouvernements à promouvoir un nouvel ordre mondial plus juste et plus durable ?

1) Colloque de février 1995 à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève relatif à un Projet de Charte pour une nouvelle Organisation mondiale.

2) *Le Monde Diplomatique* de juillet 1992, "La Charte et le gendarme américain".



# Penser la paix et la sécurité à l'échelle sous-régionale en Afrique centrale

*Éviter que des différends ne surgissent ou qu'ils se transforment en conflits ouverts, tels apparaissent les objectifs de la diplomatie préventive telle que définie par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, dans son Agenda pour la paix publié en 1992. Tel est également l'objectif du Comité consultatif permanent des Nations unies sur les question de sécurité en Afrique centrale (CCPQS-AC) mis sur pied également en 1992 : prévenir l'avènement de crises et de conflits dans cette région grâce à la promotion des mesures de confiance, de sécurité, de désarmement et de développement. Pourtant, cette structure qui regroupe onze États africains\* aura malheureusement brillé par son absence au moment où l'on attendait qu'elle donne la preuve concrète de son utilité : au Rwanda et au Burundi. Analyse critique du rôle et du fonctionnement du Comité consultatif.*

## Chungong Ayafor & Jean-Pelé Fomete

L'idée de mettre sur pied un Comité consultatif pour les questions de sécurité en Afrique centrale a été émise pour la première fois le 28 novembre 1983 devant la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies par le Cameroun. Assurant alors la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ce pays proposait l'adoption d'un ensemble de mesures propres à renforcer la confiance et à promouvoir la sécurité et le développement dans la sous-région et sollicitait l'assistance des Nations unies pour leur concrétisation.

L'annonce officielle de l'établissement de cette structure par le Secrétaire général de Nations unies le 28 mai 1992 a été précédée par la tenue de deux rencontres internationales : une conférence sur la promotion des mesures de confiance, de sécurité et de développement dans le cadre de la CEEAC en février 1988 au Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement à Lomé ; un séminaire-atelier sur la prévention et la gestion des crises à l'intention d'experts civils et militaires des États de la CEEAC, en juin 1991 à Yaoundé. La création sous les auspices des Nations unies d'un comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale fut d'ailleurs l'une des recommandations majeures de ces dernières assises<sup>1</sup>.

Accueillant avec satisfaction l'initiative prise par les pays africains concernés, l'Assemblée générale demanda au Secrétaire général de mettre sur pied l'organe considéré. D'après la résolution 46/37/B du 6 décembre 1991 qui constitue le fondement juridique principal de l'existence du Comité, il reviendrait notamment à ce dernier de « promouvoir les mesures de confiance aux niveaux régional et sous-régional afin d'atténuer les tensions régionales et de faire progresser le désarmement et la non-prolifération aux niveaux régional et sous-régional en Afrique centrale ». Sur la base de ce mandat, et grâce au soutien des Nations unies, le Comité s'est immédiatement mis au travail.

## Un programme de travail ambitieux

Sa réunion d'organisation tenue au niveau ministériel à Yaoundé du 27 au 31 juillet 1992 fut l'occasion pour les participants, ministres des Affaires étrangères et/ou de la Défense, de doter le Comité de règles de procédure<sup>2</sup>, et d'adopter un programme de travail fort ambitieux, assorti d'un calendrier d'exécution en deux grandes phases<sup>3</sup>. Ce programme s'articule autour d'un ensemble d'actions centrées sur la diplomatie préventive, le rétablissement et le maintien de la paix, la conformité et la vérification.

Au titre des mesures de diplomatie préventive, les actions ci-après ont été répertoriées comme devant être mises en œuvre « au cours de la première phase d'activités »<sup>4</sup> ; adhésion par tous les États de la sous-région aux instruments juridiques internationaux sur la limitation des armements et le désarmement, la conclusion au plan sous-régional d'un pacte de non-agression, établissement de lignes rouges entre chefs d'États de la sous-région et intensification de rencontres entre eux, organisation de rencontres périodiques conjointes de ministres de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères ainsi que des chefs d'état-major de la sous-région ; établissement et renforcement de la transparence dans les activités militaires ; etc.

S'agissant de la construction de la paix, les priorités suivantes furent retenues : le renforcement et la consolidation du processus de démocratisation et la promotion du respect des droits de l'homme dans la sous-région ; la création d'un organe de gestion des crises dans chaque État membre ; l'implication accrue des peuples et des médias à la poursuite des idéaux de paix, de sécurité et de développement dans la sous-région ; l'élaboration de mesures concrètes destinées à favoriser un accord sur la réduction pondérée et progressive des forces, des équipements et des budgets militaires des États de la sous-région ; l'assistance à la restructuration des armées et à la reconversion des militaires ; etc.

Les initiatives s'inscrivant dans le cadre du rétablissement et du maintien de la paix intégraient quant à elles la création d'un état-major inter-États permanent de gestion de crises, et à terme la constitution d'une force sous-régionale de maintien de la paix. En matière de formation enfin une coopération avec les institutions spécialisées dans le domaine de la prévention des conflits et de la conduite des opérations de maintien de la paix était envisagée, dans la perspective de la création d'un centre sous-régional spécialisé dans la formation du personnel de maintien de la paix, etc.

Ces éléments stratégiques et tactiques conçus, il restait au Comité de s'employer à les traduire en réalisations concrètes.

## Réalisations et contraintes

Le premier mérite du Comité est d'avoir tenu le pari de réunir en moyenne tous les six mois experts (civils et militaires) de haut rang, et ministres de la Défense et des Affaires étrangères des États de la sous-région<sup>5</sup>. Ces rencontres qui participent des mesures formelles de renforcement de la confiance et de la sécurité, sont l'occasion de discussions et d'échanges. En dialoguant en effet, les États contribuent à aplanir leurs points de vues, à éviter les malentendus et accroître la transparence de leurs activités<sup>6</sup>. En l'espèce, les membres du Comité ont en ces circonstances régulièrement procédé à un échange de vues sur : la situation géopolitique et de



sécurité dans la sous-région ; des concepts aussi variés que la diplomatie préventive, la défense commune sous-régionale ; les voies et moyens de la résolution pacifique des crises et conflits en Afrique centrale ; etc. De plus ils y ont entrepris la réalisation de certains des objectifs prioritaires du dit organe.

C'est ainsi qu'en l'espace de deux années de fonctionnement du Comité, un projet de pacte de non-agression liant onze États de la sous-région a été adopté (à Libreville) puis paraphé (à Yaoundé, septembre 1994). Cet acte vaut au Comité le soutien renouvelé du Secrétaire général des Nations unies. « *J'appuie pleinement*, a dit M. Boutros Boutros-Ghali s'adressant au Conseil consultatif pour les questions de désarmement réuni en sa session de janvier 1994 à Genève, *les travaux du Comité consultatif permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale [...] dont le traité de non-agression devrait être un modèle de mesure de confiance régionale* »<sup>7</sup>.

Par ailleurs, les États membres du Comité ont pris sur eux, en dépit des difficultés financières auxquelles ils font tous face, de financer la réalisation d'importantes études respectivement consacrées à : l'élaboration d'un protocole d'assistance mutuelle en matière de défense ; la mise au point d'un modèle d'unité, à créer dans les forces armées de chaque État membre, spécialisée dans les opérations de maintien de la paix<sup>8</sup> ; la typologie des crises et des conflits susceptibles de nécessiter l'intervention du mécanisme de sécurité sous-régional<sup>9</sup> ; un projet d'organisation d'un Comité d'état-major de gestion des crises dans la sous-région.

Du point de vue des réalisations théoriques dont participent les mesures susvisées, le Comité est apparu particulièrement précoce. Si l'engagement des États de la sous-région de renoncer au recours à la force dans leurs relations est à juste titre considéré comme un changement politique important méritant le soutien et l'encouragement de toute la communauté internationale<sup>10</sup>, le temps où le Comité entreprendra des actions véritablement concrètes dans son domaine de compétence reste attendu. Les membres du Comité l'ont eux-mêmes reconnu en mandatant, lors de la session de Libreville, son Bureau de jouer à l'avenir un rôle politique plus actif et dynamique en initiant ou en s'associant à toute initiative visant à promouvoir la solution pacifique des crises et conflits dont la sous-région est le théâtre. Le Bureau était de plus appelé à entreprendre des missions de solidarité et de sympathie auprès des États de la sous-région en proie à des crises et conflits internes ou interétatiques.

A ces premières occasions de donner la preuve de leur capacité à faire face à leurs responsabilités concrètes, les différents bureaux du Comité ont sensiblement tous failli. Lancer — ne serait-ce que sous forme de communiqué — le simple cri qui exprime l'indignation face aux atrocités et interpelle les consciences fût un accouchement douloureux et tardif pour le Comité. Le drame humanitaire d'exceptionnelle gravité du Rwanda a à peine réussi à décrocher un ou deux communiqués publics du Bureau du Comité.

Les missions de solidarité auprès du Rwanda, du Burundi et de l'Angola n'ont simplement pas pu être organisées en l'espace d'une dizaine de mois. Tandis que la participation aux opérations internationales en cours dans ces pays sinistrés n'ont fait l'objet d'aucune action sous le couvert ou à l'initiative du Comité. Au plus a-t-on noté quelques actions individuelles : le soutien matériel et financier du Gabon ; l'envoi par le Congo et le Tchad de contingents militaires au Rwanda, et l'assistance "naturelle" du Zaïre, devenu par la force des choses terre de refuge. L'appel itératif du Comité invitant « *les autres États de la sous-région à continuer à manifester concrètement leur solidarité au peuple rwandais* »<sup>11</sup> exprime de manière suffisamment claire l'absence des membres du Comité sur le "front" rwandais.

Les drames humanitaires de la région des Grands Lacs ont paradoxalement tout à la fois souligné « *la nécessité impérieuse de la mise en place d'un mécanisme préventif réel qui pourrait empêcher que de telles horreurs ne se reproduisent plus dans un pays de la sous-région* »<sup>12</sup> et mis en relief les difficultés du CCPQS-AC à jouer, en cette phase de son existence.

La lourdeur des processus décisionnels au sein de certaines administrations nationales assurant le suivi des activités du Comité, et l'incapacité des décideurs concernés à gérer les situations de crises et de conflits avec la rapidité et l'efficacité requises y sont certainement pour beaucoup, et contribuent par moments à faire douter de l'existence d'une volonté politique suffisante.

L'on pourrait dans une certaine mesure relever, à la décharge du Bureau, les difficultés sérieuses de communication entre les différentes capitales de la sous-région qui ont assez souvent entravé la circulation de l'information et la réalisation de certaines consultations envisagées<sup>13</sup>. Il reste néanmoins que bien des occasions de concertation qu'offrent les nombreuses rencontres diplomatiques internationales sont pour l'instant fort peu mises à profit par les membres du Comité.



L'on ne peut que souhaiter qu'à l'épreuve des faits, le Comité prenne de plus en plus l'épaisseur qu'exige la maîtrise des défis multiformes qui sont les siens dans la sous-région. Bien des raisons d'espérer des lendemains qui chantent, relativement aux réalisations du Comité, existent. Elles sont notamment suggérées par la pertinence de certains des éléments de diplomatie préventive du programme d'action du Comité, le soutien de la communauté internationale en vue de leur réalisation, le refus de la fatalité par la jeunesse sous-régionale et surtout l'émergence de plus en plus nette de sociétés civiles nationales et d'une opinion publique sous-régionale sensibles aux missions comparables à celles du Comité. Les chantiers de la paix en Afrique centrale ne demandent qu'à être construits, grâce notamment aux initiatives du Comité. Mais suivant quelles priorités ?

## *Des chantiers pour demain*

Permettre au CCPQS-AC d'assumer avec efficacité dans le futur le mandat qui est le sien appelle dès à présent l'engagement ou la consolidation d'un certain nombre d'entreprises d'importance participant de la concrétisation du concept même de diplomatie préventive qui en a justifié la création.

### **1) La signature et la ratification du Pacte de non-agression**

Il va sans dire que la signature, encore attendue, puis entrée en vigueur de cet important instrument juridique contribueraient à confirmer la volonté politique des États signataires et à renforcer la crédibilité du Comité. Le fait pour les parties concernées de réitérer dans un cadre sous-régional leur engagement à ne pas recourir dans leurs relations réciproques à la menace ou à l'emploi de la force emporterait des conséquences politiques décisives. L'adoption ultérieure de protocoles additionnels, notamment en matière d'assistance mutuelle pourrait aider à tempérer les ardeurs belligères de certains autres États africains partageant des frontières avec des pays membres du Comité. Ainsi mutuellement libérés de la suspicion et de la méfiance qu'inspirent l'opacité actuelle de leurs doctrines de défense et l'absence de transparence dans leurs budgets de défense, les pays concernés pourraient mieux s'attaquer aux causes des conflits internes, qui constituent la catégorie la plus répandue et la plus meurtrière de la sous-région. Car si le Rwanda et l'Angola sont aujourd'hui en situation d'affrontement civil ouvert, tous les autres États de la sous-région se retrouvent pratiquement en situation de conflit "rampanant" ou à tout le moins en position d'équilibre instable.

Les causes de ces conflits qui mettent en péril la cohésion de nombreux États sous-régionaux méritent d'être connues dans les détails, de même que leur impact réel sur la sécurité et la stabilité actuelles et futures des États. L'urgence est à la mise sur pied d'un observatoire de la paix et de la sécurité en Afrique Centrale.

### **2) Pour une observatoire de la paix et de la sécurité en Afrique centrale**

Sa mission essentielle devrait être de pouvoir mettre au point un système d'alerte rapide, susceptible d'identifier à temps les sites potentiels de crise. La prévention des crises et des conflits suppose en effet, en Afrique centrale comme ailleurs, l'existence d'un dispositif rapide et efficace de collecte et d'analyse des données (économiques, sociales et politique) sur la situation sécuritaire intérieure de chaque État et de la sous-région dans son ensemble.

S'il est vrai qu'avant la disparition tragique des chefs d'États rwandais et burundais en avril 1994, peu de décideurs occidentaux disposaient d'une compréhension suffisante des forces en présence dans cette partie de l'Afrique centrale et donc des perspectives catastrophiques qui s'y dessinaient, l'existence d'un système sous-régional d'alerte approprié aurait permis, à défaut de juguler les tensions, de les porter à temps à l'attention de la communauté internationale et sans doute participé à la prévention des horreurs dont la sous-région est ultérieurement devenue le théâtre<sup>14</sup>.

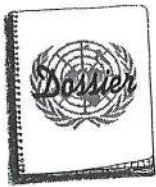
Grâce à un tel mécanisme d'alerte rapide, le Comité devrait ainsi pouvoir déceler aussitôt que possible les situations porteuses de conflits, analyser et proposer les mesures pacifiques qui pourraient être prises pour y faire efficacement face. Il reste à mobiliser les moyens requis pour rendre opérationnel un tel projet porteur, afin que la régionalisation de la prévention des crises dont le Comité constitue l'une des illustrations ne soit pas l'écho sécuritaire de la marginalisation générale de l'Afrique<sup>15</sup>.

Qu'il s'agisse du fonctionnement de ce système d'alerte ou même de l'ancrage des autres éléments de la plate-forme d'action du Comité dans les réalités sociologiques ambiantes, le rôle des médias s'avère déterminant.

### **3) Pour une implication accrue des médias et des peuples de la sous-région dans la réalisation du mandat du Comité**

L'importance de cette tâche, reconnue prioritaire par le Comité lui-même, apparaît plus qu'évidente quand on sait en particulier le rôle des médias comme facteurs de temporisation ou d'exacerbation des conflits et des crises.

Cette participation concerne au premier chef les médias africains, et ceux de la sous-région en particulier. Car les médias et les journalistes africains sont les premiers en mesure de jouer un rôle significatif dans le



cadre d'une politique globale de prévention et de gestion des crises et conflits en Afrique. L'intérêt des médias occidentaux pour l'Afrique ne s'est généralement manifesté qu'après l'explosion des conflits. Avec en prime un traitement superficiel de l'information et sans grand rapport avec les préoccupations locales et les réalités du continent.

En donnant la mesure de la puissance des instruments de communication de masse modernes que sont la radio et la télévision, l'expérience de la station *Radio Mille collines* dans le conflit rwandais enseigne une fois de plus que « si les médias sont capables d'appeler aux déchirement et aux affrontements, on peut également les utiliser [...] pour apprendre aux différentes communautés d'un pays à vivre pacifiquement ensemble »<sup>16</sup>. Les médias pourraient ainsi jouer un rôle de premier plan dans la diffusion des réflexes de paix sociale, de cohabitation pacifique et de démocratie, et ce faisant, contribuer à la naissance d'une culture de paix dans la sous-région. Des initiatives s'inspirant d'une telle nécessité pourraient aisément s'insérer dans le programme de culture de la paix initié par l'Unesco comme réaction aux recommandations de l'*Agenda pour la paix*<sup>17</sup>.

#### 4) Pour un programme sous-régional de culture de paix

Intervenant aux lendemains des crises, un tel programme contribuerait à éviter que celles-ci ne se reproduisent en recréant les conditions de la paix à la fois dans la cité et dans les esprits. En dehors d'efforts visant le désarmement des adversaires, le rétablissement de l'ordre, la surveillance des élections, la promotion et la protection des droits de l'homme, il s'agirait en définitive de construire la paix dans l'esprit des hommes. Car il n'y a pas de paix sans culture de la paix.

Les actions envisageables dans ce cadre pourraient s'attaquer des questions aussi cruciales pour la paix dans la sous-région que le problème de la démobilisation des militaires. L'Angola continue de payer aujourd'hui les frais d'une démobilisation manquée mais pourtant inscrite dans les accords de Paix de Bicesse (mai 1991). C'est précisément parce que Jonas Savimbi disposait encore d'une armée, qu'il était tout simplement impossible, de l'avis de maints observateurs, de trouver une solution politique à la crise angolaise des lendemains des élections multipartites de septembre 1992<sup>18</sup>.

La démobilisation devrait par conséquent intégrer des aspects aussi divers que la restructuration des armées, la reconversion et la réintégration des militaires dans la vie civile.

De tels programmes sont en cours en El Salvador et au Mozambique<sup>19</sup>. L'organisation, sous les auspices de l'Unesco, d'un *Forum national pour la culture de la paix au Congo* (Brazzaville, 22-26 novembre 1994) montre bien qu'au cœur même des violences multiformes qui la lament, la sous-région est demanderesse de paix. Il reste à la transformer en vaste chantier d'éducation à la

paix, afin qu'elle cesse d'être l'un de ces reposoirs où s'entassent les mythes de bonheur et de paix qui bercent la candeur des peuples de l'Afrique centrale<sup>20</sup>.

- 1) Le document final de cette rencontre a été publié par les Nations unies sous les cotes A/46/307 et S/22805 le 17 juillet 1991.
- 2) Le Comité a ainsi décidé que son règlement intérieur sera celui de l'Assemblée générale des Nations unies, et que la durée du mandat du Bureau (constitué d'un président, de deux vice-présidents et d'un rapporteur) devrait être de six mois. Cf. Nations unies, Assemblée générale : *Mesures de confiance à l'échelon régional*. Rapport du Secrétaire général, A/47/511, 23 octobre 1992.
- 3) *Ibid.*
- 4) Cette expression volontairement vague fût préférée à une proposition tendant à fixer des délais précis pour l'exécution des missions identifiées.
- 5) Le Comité s'est ainsi successivement réuni en sessions ordinaires à : Bujumbura, Burundi en mars 1993 ; Libreville, Gabon en août-septembre 1993 ; Yaoundé, Cameroun en avril et septembre 1994. En fixant lors de sa réunion d'organisation à six mois l'intervalle de ses rencontres ordinaires, le Comité entendait se prémunir contre la sclérose qui gangrène la plupart des institutions africaines se réunissant annuellement ou à des intervalles plus longs.
- 6) Cf. Nations unies, Assemblée générale : *Études de conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense*. Rapport du Secrétaire général. A/47/394, 22 septembre 1992, pp. 60 et ss.
- 7) Cf. Boutros Boutros-Ghali : *L'ordre du jour de la communauté internationale en matière de désarmement pour l'année 1994 et au-delà*. Discours du Secrétaire général. New York, Nations unies, p. 5.
- 8) La réalisation de ces deux études a été confiée aux délégations du Congo et du Zaïre.
- 9) Étude confiée au Cameroun et au Tchad.
- 10) Cf. doc. A/47/511, op. cit. p. 7.
- 11) Cf. *Rapport de la 5<sup>ème</sup> réunion du Comité*, Yaoundé, septembre 1994. p. 6.
- 12) Sammy Kum Buo, Secrétaire du CCPQS-AC dans un discours d'ouverture de la 5<sup>ème</sup> session de la réunion des Experts, Yaoundé le 5 septembre 1994.
- 13) Un communiqué rendu public à Yaoundé à la mi-mai 1994 n'a ainsi pu parvenir à Luanda qu'au mois d'août, en dépit du concours bienveillant du Secrétariat du Comité basé à New York.
- 14) Avis émis par de nombreux observateurs, dont Shawn McCormick (Deputy Director of African Studies Program, Center for Strategic & International Studies (CSIS), Georgetown University, Washington D.C.) dans son intervention au dîner-débat sur le thème *Crises et conflits en Afrique Centrale : rôle et perspectives pour la diplomatie préventive*, organisé en marge des travaux de la 5<sup>ème</sup> session du CCPQS-AC.
- 15) Sur la question générale des régions sous-développées, cf. Jean-Christophe Ruffin, *L'empire et les nouveaux barbares*, Paris, Hatier, 1992.
- 16) Cf. Assan Fall-Diop : *Le rôle des médias dans les guerres et les conflits armés*, communication au dîner-débat sur le thème *Crises et conflits en Afrique centrale : rôle et perspectives pour la diplomatie préventive*, organisé en marge des travaux de la 5<sup>ème</sup> session du CCPQS-AC, p. 7.
- 17) Cf. Unesco : *Culture of peace programme in El Salvador*, septembre 1993.
- 18) Cf. Shawn McCormick : op. cit. p. 6.
- 19) Cf. Unesco : *First international forum on the Culture of peace*. San Salvador, February 16-18, 1994. Final Report, April 1994.
- 20) Pour reprendre la formule de René-Jean Dupuy dans la clôture du système international, *La cité terrestre*, Paris, PUF, 1989, p. 7.

# La Polynésie dans l'expectative

**Au cours d'un voyage d'un mois en Polynésie en janvier et février 1995, Bruno Barrillot a pu rencontrer des responsables polynésiens et métropolitains directement engagés dans le processus de réflexion sur l'avenir du Territoire. Récit.**

## Les sites d'essais se réorganisent

Depuis l'annonce du moratoire et sa prolongation jusqu'à la fin du septennat de François Mitterrand, les deux organismes chargés de conduire les expérimentations nucléaires sur Moruroa et Fangataufa — les armées et le CEA — se sont réorganisés en profondeur. « *Nous nous tenons prêts à reprendre les essais dès que le pouvoir politique nous en donnera l'ordre* » déclare M. Jean Lichère, directeur du CEA en Polynésie. Tel est du moins le discours officiel. Concrètement, pourtant, cela signifie que le CEA ne compte plus en Polynésie qu'une soixantaine de métropolitains alors qu'en période de tir, on en compte habituellement dix fois plus. Le gros du travail actuellement effectué par les personnels du CEA et des "entreprises contractantes" — tant métropolitains que polynésiens — consiste à entretenir les installations qui subissent, plus encore qu'en période d'activation des sites, les outrages du climat tropical. Le calme de cette période d'attente a également conduit les services compétents à mettre en carénage le navire de mesures du Service mixte de surveillance radiologique et biologique. On a même prévu de réduire la cadence de ses tournées destinées à effectuer les prélèvements et analyses dans les eaux polynésiennes : on passera désormais de quatre à trois campagnes annuelles.

Les militaires chargés du "soutien"

aux programmes d'essais nucléaires appartiennent à la Direction des centres d'expérimentation nucléaire (DIRCEN) dont le siège se trouve à Villacoublay, dans la région parisienne. Ils sont environ 1 600 au total sur les sites (Moruroa, Hao, Tahiti), en diminution d'environ 400 depuis l'annonce du moratoire en avril 1992. Le 5<sup>e</sup> Régiment étranger constitue le gros de la troupe qui, sur Moruroa, effectue avec les personnels dépendant du CEA, des travaux d'entretien et de surveillance.

## "L'armée prend racine"

D'autres unités militaires constituent "les forces de souveraineté", chargées d'assurer la souveraineté française sur la Polynésie et ne sont concernées par les essais nucléaires que pour la protection des approches des sites. Ses effectifs se situent autour de 2 200 personnes, y compris les appelés polynésiens, soit 792 jeunes gens incorporés sur le Territoire. D'autre part, 227 Polynésiens effectuent actuellement leur service militaire en Métropole.

Globalement, il faut donc constater que le moratoire n'a pas eu d'importantes répercussions sur le volume de la présence militaire en Polynésie. Non seulement les sites restent bien gardés, mais les forces armées sont en train de se redéployer sur le Territoire.

« *L'armée prend racine* », titre le journal satirique *L'Écho de Tahiti-nui* du 8 février 1995 qui précise : « *La France n'est pas prête de "lâcher" la Polynésie. Au contraire, l'armée s'incruste et tisse sa toile de camouflage dans de multiples secteurs dans le seul but de se rendre indispensable. Qu'on se rassure, c'est bon pour le développement du pays.* » Plusieurs conventions ont été signées entre le ministère de la Défense et le Territoire, notamment par la généralisation du Service militaire adapté (une unité existait déjà aux Marquises et une autre vient d'être inaugurée sur la base de Hao dans les Tuamotu) dont l'ambition n'est pas moins que de « *dispenser une formation pour tous les Polynésiens* ». La section du génie du 5<sup>e</sup> Régiment étranger participe à la réalisation de « *travaux d'intérêt général* » : amélioration du réseau routier, construction de hangars à coprah, d'une salle omnisports à Rikitea (Gambier), de réfections de pistes d'aviation dans les îles... Toutes ces activités sont financées par une nouvelle convention douanière entre l'armée et le Territoire qui se montait en 1994, à 352 millions de FF. En fait, les sommes qui étaient, avant le moratoire, versées au titre des essais nucléaires sont "redéployées" dans des actions de développement.

## Vers une reprise des essais ?

Si les armées semblent prendre le tournant de l'arrêt des essais en se redéployant dans ce qui s'apparente au rôle confié jadis aux troupes coloniales — assurer la souveraineté de la Métropole, "développer", "éduquer", "soigner"... , les responsables du CEA



comme le gouvernement local ne semblent pas avoir pris la mesure des décisions à assumer lorsque viendra le temps de l'arrêt définitif des expérimentations sur Moruroa et Fangataufa.

Jean Lichère, du CEA, tout en affirmant qu'il n'y a aucun problème de réhabilitation des sites, ne voit pas de restitution des atolls au Territoire (comme cela est prévu par la convention de cession du 29 février 1964) avant l'an 2000. Il reste même dubitatif sur l'étendue du traité d'interdiction totale des essais : « *Interdira-t-il vraiment tout essai ? Il y aura probablement des exceptions...* »

Reprendra-t-on les essais à l'issue de l'élection présidentielle ? Certains, on le sait, parmi les "experts" seraient favorables à la reprise de quelques campagnes de tirs pour "modéliser" les simulations. Mais le contexte international se prête peu à une telle reprise des essais par la France qui donnerait ainsi le signal du retour des expériences nucléaires par les grandes puissances et constituerait un véritable camouflet à tous les États du monde résolus à donner un coup d'arrêt à la prolifération en signant un nouveau traité de non-prolifération. A moins que la conférence de New York ne se solde par un échec et qu'aucun accord ne soit conclu sur le TNP, ce qui serait un feu vert à une anarchie nucléaire que personne ne devrait souhaiter.

Si décision était prise cependant de reprendre les essais français, il faut s'attendre aux protestations des États du Pacifique. Mais il est probable que les diplomates de la région s'en tiendront à la position du consul de Nouvelle-Zélande à Tahiti qui, interrogé en février sur cette éventualité, affirmait que les "mots d'humeur" n'interrompraient pas les bonnes relations (économiques) rétablies entre la France et les États du Pacifique. En Polynésie, on voit mal l'actuel gouvernement de Gaston Flosse, ami de Jacques Chirac, s'opposer aux essais dont l'argent a rempli les caisses du Territoire et accessoirement les poches de la classe politique locale au pouvoir. Il est probable que les anti-nucléaires du *Tavini Huiraa-tira* et du mouvement associatif manifesteront leur opposition comme ils l'ont toujours fait, avec cette fois le risque d'une exacerbation des protestations dont nous avons eu une démonstration en février où un simple conflit du tra-

vail a dégénéré en émeute et en manifestation anti-française.

## Que faire des atolls nucléaires ?

Quand bien même les essais seraient arrêtés définitivement, le directeur du CEA de Tahiti sous-entend qu'il faudrait tout de même plusieurs années de travaux de réaménagement sur les atolls. Il est plus probable que cette réponse cache que le CEA n'a aucune prévision sérieuse sur le retour de Moruroa et Fangataufa dans le domaine du Territoire de Polynésie. Faut-il vraiment prendre au sérieux les affirmations du CEA sur l'absence de problèmes radiologiques ? Si tel était le cas, plutôt que d'attendre plusieurs années, ne devrait-on pas exiger la restitution immédiate des atolls dès que la France aura signé le traité d'interdiction totale des essais ? Les élus du Territoire pourraient alors faire effectuer en toute indépendance une expertise des sites à une équipe scientifique internationale, ce qu'ils ont demandé à maintes reprises depuis 1966.

Le gouvernement de Polynésie, de son côté, n'a pas encore — apparemment — pris conscience de cette perspective du retour des atolls nucléaires dans le domaine territorial. Quelques personnalités ont proposé de transformer Moruroa en un centre de recherche international sur les problèmes nucléaires. En fait, bien qu'il existe à Moruroa des laboratoires et installations qui pourraient être utilisés à ces fins, il ne faut pas oublier que ce site participe au secret de la puissance nucléaire française : on voit mal la France accepter de laisser la communauté scientifique internationale s'ingérer dans ce qui reste, malgré tout, le seul attribut distinctif de sa puissance. Par ailleurs, il n'est pas dit que des scientifiques du monde entier se précipiteraient pour se consacrer à la recherche en plein centre du Pacifique ? Quant aux financeurs, n'ayant plus à céder à des impératifs de défense, ils auraient bien du mal à justifier des crédits pour des laboratoires aussi lointains.

En fait, il faut convenir que la question de la restitution des sites nucléaires n'est pas envisagée sérieusement. Pour l'instant, personne ne

s'en préoccupe et la plupart des responsables polynésiens s'en remettent, comme ce fonctionnaire de la Délégation polynésienne à l'environnement rencontré en février, à l'armée et au CEA pour gérer l'avenir des atolls nucléaires. En résumé, pour penser l'avenir, on fait confiance au Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) dont on accepte sans aucun esprit critique les pratiques passées qui ont contribué à contaminer l'environnement et à porter atteinte à la santé des travailleurs et des populations insulaires<sup>1</sup>.

## La société civile et l'après-nucléaire

Par contre, les représentants de la société civile, notamment les associations du réseau *Hiti Tau*, les indépendantistes du *Tavini Huiraa-tira* et quelques membres influents de l'Église évangélique, se disent décidés à réagir. Interpellés par les peuples autochtones du Pacifique — insulaires des Îles Marshall et populations aborigènes d'Australie — victimes des essais nucléaires américains et britanniques, ils se préparent activement à l'après-nucléaire. Tout d'abord en s'engageant dans des actions de développement "durable" permettant à de petits groupes communautaires de prendre eux-mêmes en charge leur avenir économique, mais également en réclamant la vérité sur les conséquences des essais nucléaires français sur la santé des populations et sur l'environnement<sup>2</sup>.

Bruno Barrillot

1) Lire *Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole*, Greenpeace-Damoclès, novembre 1990, 74 p., 40 F. Disponible au CDRPC

2) Dans un livre à paraître aux Éditions L'Harmattan, plusieurs auteurs — Jean Chesneaux, Jean-Jo Scemela, Gilles Blanchet, Bruno Barrillot, spécialistes à des titres divers de la Polynésie — publient une réflexion sur l'après-CEP en Polynésie. Donnant un point de vue situé depuis la métropole et principalement à l'intention des métropolitains — sans exclure une interpellation de la société civile et des élus polynésiens —, les auteurs entendent poser la question de l'avenir de ce Territoire d'outre-mer au moment où se précise l'arrêt définitif des essais nucléaires.

# La responsabilité sociale des scientifiques travaillant à des fins militaires

Jean-Marc Lavieille

« La Communauté scientifique ne peut désormais échapper à ses responsabilités devant la société », affirme la Charte de l'Institut mondial des sciences créé le 1<sup>er</sup> décembre 1991. Cet institut propose ainsi une évaluation qui devrait « passer au crible de la critique les applications des découvertes de la science ». Cet objectif intéressant est très insuffisant, ce n'est pas seulement en aval qu'il faut penser et agir c'est aussi et avant tout en amont, au niveau des recherches elles-mêmes, en particulier lorsqu'elles sont faites à partir d'un financement militaire et à des fins militaires. Jean Rostand dans un discours du 16 juin 1964 affirmait que « par le drame d'Hiroshima les plus illustres théoriciens de l'atome, les plus nobles consciences scientifiques, les plus hautes compétences du laboratoire ont lucidement, volontairement, nominativement, trempé dans le crime ».

Nous ne traiterons pas ici de l'ensemble des mécanismes scientifiques de la course aux armements, ni des contre-mécanismes face à cette course (cf. notre ouvrage *Construire la paix*, tome 1 & 2, éditions Chronique sociale). Qu'il nous suffise de rappeler qu'à partir de 1960 les complexes scientifico-militaro-industriels deviennent de plus en plus puissants, la marche de la techno-science s'accélère et tend à échapper à tout contrôle. C'est l'arrivée des armements nucléaires stratégiques, des missiles antimissiles, des complexes militaro-informatiques présents notamment en 1991 dans la guerre du Golfe. Avant 1914 la recherche-développement militaire représentait environ 1 % des dépenses militaires mondiales, aujourd'hui elle représente selon les définitions et les auteurs de 12 % à 38 % de ces dépenses ! Le nombre de chercheurs dans le monde travaillant directement à des fins militaires était en 1981 de 500 000, en 1991 de plus d'un million de personnes.

## I - Arguments relatifs à la répartition des responsabilités en matière de recherche à des fins militaires

### 1. Quelles responsabilités de tous ?

Les scientifiques qui travaillent à des fins militaires disent que lorsqu'on leur attribue une responsabilité majeure dans la course aux armements on se trompe, ce sont les citoyens qui par leurs impôts, leurs suffrages, leurs types de vies, participent à ces formes de recherches sur la défense, ce sont les citoyens et les autorités politiques qui ont placé ces scientifiques là où ils sont. Que penser de cet argument ? Certes il est nécessaire de souligner les responsabilités personnelles et collectives des dirigeants et des populations dans le processus de la course mais, parallèlement, on ne peut que constater les responsabilités personnelles et collectives de ces scientifiques, responsabilités certes variables selon les postes occupés et les recherches en cours mais que l'on ne peut pas passer sous silence.

### 2. Une participation à quel type de défense ?

Ces chercheurs affirment qu'ils aident à la défense de leur pays certes avec leur compétence mais au même titre que chaque citoyen qui devrait y participer sous diverses formes. C'est effectivement un choix mais on peut répondre à cela qu'aucune défense n'est neutre, en particulier celle basée sur des armes de destruction massive. Comment, au contraire, des scientifiques peuvent-ils participer à la découverte de moyens de sécurité conformes à une société "soutenable", c'est-à-dire durable, équitable, démocratique et pacifique ?

### 3. Sortir de la sacro-sainte compétitivité ?

L'argument se veut décisif : si ce n'est pas nous, disent ces scientifiques, d'autres feront ces découvertes. On retrouve d'ailleurs cette façon de raisonner dans d'autres domaines : si ce n'est pas la France qui vend des armes d'autres pays prendront tel ou tel marché. Du point de vue éthique cette affirmation est scandaleuse : je participe à des entreprises de mort sinon d'autres le feraient. « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* », disait Rabelais il y a un peu moins de cinquante ans. Du point de vue politico-économique on glisse sur la pente la plus forte d'un système terricide et humanicide, on se déclare incapable de sortir de "l'évangile de la compétitivité", on dit "la compétitivité ou la mort" alors qu'en fait il s'agit de conjuguer l'utopie créatrice avec une autre science porteuse de paix, donc en particulier de « *l'objection collective de conscience. Les hommes de vérité faisant grève aux besognes de mort* » (Jean Rostand).

## II - Arguments relatifs au système de recherche à des fins militaires

### 1. Quelle division du travail ?

L'argument de certains chercheurs est très connu : nous faisons de la recherche fondamentale à un haut niveau, ce qu'en font après nous les militaires et les politiciens n'est plus notre affaire. Il y a une séparation, une division du travail entre les recherches fondamentales, les recherches appliquées, le développement des technologies militaires. Contre-argument : les formes de division du travail sont loin d'être évidentes. La recherche fondamentale n'est pas une planète lointaine au-dessus des autres mondes et totalement séparée d'eux. Les énormes complexes scientifico-militaro-industriels ont leurs propres

logiques qui visent à développer de nouvelles activités, ainsi la fusée Polaris (1961) n'est pas née dans l'esprit des militaires mais dans celui de scientifiques qui, avec la collaboration d'industriels, ont voulu créer une arme plus performante que toutes les autres. D'autre part, comment faire l'impasse sur des mécanismes visant à s'emparer de travaux scientifiques ? La découverte du laser dans les années soixante a apporté toute une série de nouvelles possibilités d'armes. L'apparition du terme "technoscience" symbolise des relations étroites entre ces domaines.

La logique de la connaissance est-elle aujourd'hui le moteur essentiel de la découverte ? On peut en douter dans la mesure où la science est en partie liée à des logiques technologiques, en particulier militaires. Les rapports entre science, technologie et pouvoirs sont l'objet d'une complexité et d'une internationalisation qui s'accroissent.

## 2. L'esprit de recherche : avec quels moyens et pour quels objectifs ?

Deux façons, ici de voir les choses : une première position consiste à affirmer que la recherche est sacro-sainte en elle-même. A l'École polytechnique le 26 avril 1983, J. Hamburger affirmait : « On mêle l'image d'Hiroshima à celle de la recherche sur l'atome. [...] Qu'arriverait-il si la peur poussait les nations comme la nôtre à prôner le ralentissement de la recherche ? [...] Attaquer la recherche scientifique, c'est attaquer de l'intérieur un des moteurs qui est au centre de notre système de valeurs, du système de pensée et de civilisation que nous entendons défendre [...]. Refuser la science parce qu'elle a permis des formes détestables de guerre ce serait oublier que les retombées malignes du progrès ne sont pas le fait de la découverte mais de l'usage haïssable que l'on en fait à côté de son usage bénéfique. » Une seconde position consiste, au contraire, à souligner que, si l'esprit de recherche est profond chez l'être humain, il n'existe pas dans l'abstrait mais dans une société donnée à un moment donné, une recherche se situe plus ou moins à l'intérieur de mécanismes qui visent à l'orienter, à la mettre au service de tels ou tels intérêts. Écoutons encore Jean Rostand : « Nous savions avant le 6 août 1945 que la science travaille indifféremment pour le mal et le bien. Nous savions qu'en accroissant nos pouvoirs elle dispensait tout ensemble les moyens de détruire et ceux de construire,

les moyens de tuer et ceux de guérir. Mais par le drame d'Hiroshima la science, il faut en convenir, se trouvait plus directement impliquée, plus profondément engagée dans le mal qu'elle ne l'avait jamais été au long de son histoire. [...] Si nous sommes incapables de mieux employer notre science, si c'est ça que nous acceptons de faire avec elle, alors vive l'ignorance ! Jusqu'à nouvel ordre et tant que nous n'aurons pas su établir une véritable paix, la science, le progrès, la civilisation technique restent en accusation. Il dépendra de nous qu'ils soient ou non disculpés, que nous les puissions absoudre ou que nous ayons à les maudire » (extrait de *Quelques discours*, éditions Club humaniste, 1970). Ainsi face aux recherches intouchables existe une position qui consiste à dire : quelles recherches, financées par qui ? Quelles mesures de contrôle démocratique ? De façon dérisoire mais intéressante le Parlement européen le 8 novembre 1986 a proposé d'interdire la promotion de la recherche en biotechnologie et en génie génétique lorsqu'elle est faite à partir de fonds militaires.

## 3. Des contrats financés par qui, pour quels objectifs ?

Pour avoir de nouveaux contrats, dit-on, il faut en particulier proposer des idées aux militaires. Le père de la bombe H américaine, Taylor, disait : « Il est préférable de ne pas demander aux militaires ce qu'ils veulent mais plutôt de pousser la recherche scientifique à ses limites, les militaires suivront bientôt. Il suffit donc que les scientifiques aient assez d'imagination pour trouver le futur produit qui intéressera des militaires. » La concurrence entraîne la surenchère auprès des organismes pourvoyeurs de fonds, donc aussi la dépendance, ainsi s'accroît la militarisation de la science. Comment reconvertir des recherches orientées vers une société "soutenable" et cela à tous les niveaux géographiques ?

## III - Arguments relatifs aux retombées civiles des recherches à des fins militaires

### 1. Ces recherches sont-elles bénéfiques pour l'économie ?

Oui, disent leurs défenseurs, puisque l'ensemble des dépenses militaires dynamisent l'économie dans la mesure où le

budget militaire, comme les autres, a un effet de relance sur la demande. En fait la dérive financière des contrats militaires alimente l'inflation, mais surtout les dépenses de recherche-développement militaire et celles des programmes d'équipement militaire sont des facteurs de désindustrialisation en absorbant une part très importante des scientifiques et des ingénieurs. Enfin les dépenses militaires, donc celles des recherches de ce type, détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent : pour un même investissement on peut créer en moyenne plus d'emplois dans le secteur civil que militaire.

## 2. Quelles retombées ont des contrats militaires sur le secteur civil ?

En fait ces retombées sont de plus en plus dérisoires. Contrairement aux radars, exemple toujours cité, l'armée n'a pas été à la source de grandes inventions de ces dernières années (micro-ordinateur, manipulations génétiques...). Le Japon a, pour l'instant, une recherche beaucoup moins liée à la militarisation comme celle des États-Unis ou celle de la France, ce qui n'a pas empêché ce pays d'avoir une certaine "réussite civile". Enfin et surtout peut-être le plus grave : les domaines nécessitant un effort prioritaire de recherche sont négligés par une recherche scientifique de plus en plus militarisée dans nombre de pays, ainsi des recherches sur la débâcle écologique mondiale, sur la santé, sur des technologies alternatives, sur des systèmes de défense ne portant pas atteinte aux personnes et à l'environnement.

## Remarque terminale

Les contre-mécanismes éducatifs, politiques, stratégiques, juridiques face à la course aux armements doivent voir le jour ou se développer à travers le plus grand nombre possible d'acteurs locaux, nationaux, continentaux, internationaux. Mais urgents sont aussi les contre-mécanismes économiques, technologiques, scientifiques qui se situent au cœur de la course. « La science a fait de nous des dieux avant que nous ne méritions d'être des hommes » (Jean Rostand). Pour les générations présentes et futures l'enjeu est vital : Comment remettre en cause l'irrésistible ascension d'une recherche scientifique militaire terricide et humanicide ?

# Notes de lecture



**Memento  
défense-désarmement 1994/95  
L'Europe et la sécurité  
internationale  
Les dossiers du GRIP**  
Bruxelles, GRIP, 1994, 386 p., 175 FF.

Cet annuaire du GRIP fait le tour des questions de sécurité européennes, alliant les analyses et les données chiffrées, tout en les incluant dans le contexte mondial. Trois grandes parties constituent le corpus européen sous des angles spécifiques : la *sécurité de l'Europe* (avec notamment le conflit en ex-Yougoslavie et les institutions de sécurité en Europe), la *défense de l'Europe* incluant les récentes évolutions des deux puissances nucléaires européennes et *l'économie de défense en Europe*.

Cet ouvrage est situé d'emblée dans le contexte géostratégique mondial puisqu'il s'ouvre sur « *la politique européenne de non-prolifération* » que l'on peut éclairer par ce constat introductif de Bernard Adam, directeur du GRIP à propos de la détention de l'arme nucléaire : « *Primo, la réalité du monde actuel entraîne inexorablement une perte d'intérêt à long terme pour cette détention, ce qui devrait*

Les notes de lecture ont été rédigées par **Bruno Barrillot, Patrice Bouveret, Christian Brunier, Belkacem Elomari et Michel Robert**

*améliorer la sécurité internationale. Secondo, en revanche, la puissance des lobbies militaro-industriels dans le domaine nucléaire empêche les décideurs politiques d'opérer des choix plus conformes à l'évolution de ces réalités. Il existe en effet encore beaucoup trop d'armements nucléaires dans les arsenaux des grandes puissances et beaucoup trop de programmes nucléaires dans certains pays du tiers-monde. »*

Un livre de référence.

B.B.

**Histoire de la stratégie  
militaire depuis 1945  
André Collet**

Paris, Presses universitaires de France,  
Que sais-je ?, 1994, 128 p.

Ce *Que sais-je ?* donne un aperçu succinct des stratégies en cours depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale (États-Unis, URSS, Chine et France). La conclusion sur « *une nouvelle ère stratégique* » laissera quelque peu le lecteur sur sa faim : il s'agit en fait d'un constat trop descriptif d'un monde où la stratégie paraît comme "enlisée" mais qui ne donne guère de perspectives sur les directions à explorer, notamment à partir des débats en cours sur la non-prolifération ou la réforme des Nations unies.

B.B.

**La France et l'atome  
Études d'histoire nucléaire**

Ouvrage collectif sous la direction de  
**Maurice Vaïsse**

Éditions Émile Bruylant, Bruxelles, 1994,  
324 p., 2 250 francs belges.

Les ouvrages retraçant l'histoire de l'arme nucléaire française sont malheureusement peu nombreux. D'où

l'intérêt porté à ce livre qui nous fait découvrir les recherches menées par le GREFHAN, Groupe d'études français d'histoire de l'armement nucléaire (branche française d'un programme scientifique de recherche internationale) présidé conjointement par les professeurs Jean-Baptiste Duroselle et Maurice Vaïsse.

La plupart des études regroupées dans ce livre ont déjà été publiées dans diverses revues. Elles analysent la place de l'arme nucléaire en France depuis 1945 ainsi que les débats et les enjeux auxquelles elle a donné lieu.

La contribution la plus novatrice, est celle de l'historien Pierre Mélandri qui apporte des éléments d'information, et de confirmation, sur cette collaboration secrète des États-Unis, dans les années 1969-1974, pour le perfectionnement de l'armement nucléaire de la France. Information puisée aux meilleures sources : les archives personnelles de Georges Pompidou.

Un ouvrage utile, même si on regrette l'absence de contribution quant aux coûts économique, social, humains, écologique, du choix atomique de la France.

P.B.

**La conversion économique  
du secteur militaire  
Jacques Fontanel**

Paris, Economica, 1994, 112 p., 49 F.

Ce petit livre de Jacques Fontanel permet de fixer les idées sur les différents aspects de la conversion des industries militaires. Les titres de chapitres indiquent clairement le sens de la réflexion proposée par l'auteur : « *La nécessité historique de la conversion* », « *Le traumatisme économique du désarmement* » et « *l'investissement de la paix* ».

La tâche reste donc à accomplir : « *Le désarmement sans destruction ou contrôle des raisons des conflits guerriers peut être dangereux.*



*Cependant, la conversion des activités militaires en activités civiles limite l'importance des conflits, elle réduit les tensions et facilite la concertation, si toutes les parties acceptent les principes de la solidarité et du dialogue. »*

B.B.

### **Arab Military Industry Capability performance and impact**

**Yezid Sayigh**

Center for Arab Unity Studies, Brasseley's,  
Kewstoke, 1992, 271 p., 38 £

L'augmentation considérable du nombre des pays du tiers-monde producteurs et exportateurs d'armes est un phénomène préoccupant pour la sécurité internationale. Quelques études systématiques ont été faites dans ce domaine, sur les capacités, les performances et perspectives d'une production arabe de défense. Ce livre traite ce sujet et examine la continuité du débat sur le pour et le contre d'une production locale dans le cas du monde arabe. Il montre en détail le contexte stratégique et théorique de la production arabe d'armements, de la production locale de défense dans les pays arabes et dresse une évaluation de l'industrialisation militaire arabe. Cet ouvrage examine aussi l'impact économique et stratégique de cette industrie, en détaillant les activités et les performances de l'industrie locale d'armements, il offre également une évaluation de l'industrie militaire arabe passée, présente et future.

L'auteur, Yezid Sayigh, nous présente ainsi une vue globale de la réalité de l'industrie arabe de défense.

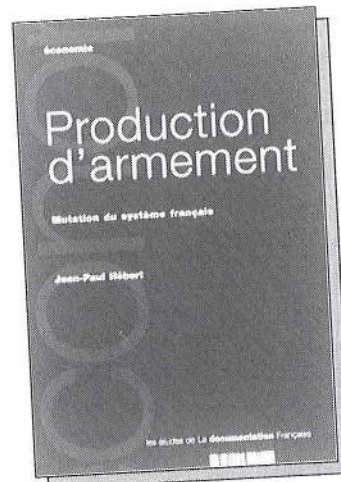
B.E.

### **Production d'armement Mutation du système français**

**Jean-Paul Hébert**

Paris, Les études de la Documentation  
française, 1995, 220 pages, 120 F.

L'industrie d'armement occupe une place importante et spécifique



dans l'économie française. Elle se caractérise, pour l'essentiel, par l'importance du rôle de l'État et l'existence d'un noyau dur de firmes spécialisées dans le secteur militaire présenté par l'auteur comme « un système de régulation administrée ». Un système qui, aujourd'hui, est remis en cause du fait notamment de la transformation des marchés d'armement et de la dérive des prix des matériels militaires.

Cette « véritable implosion » du système de production d'armements, que Jean-Paul Hébert décortique avec rigueur, entraîne une perte certaine du contrôle, exercé jusqu'alors par l'État, lourde de conséquences car elle donne une place prépondérante à la logique économique, au détriment du débat politique qui devrait être de rigueur dans un domaine aussi crucial et sensible que celui là. Un ouvrage fort pertinent et d'une grande clarté.

P.B.

Ce livre est issu de la thèse de doctorat en théorie économique : Mutation du système français d'armement : la fin d'une régulation administrée, soutenue brillamment par Jean-Paul Hébert à l'université Pierre-Mendès France (Grenoble) en décembre 1993.

### **France, ton armée fout le camp**

**Bertrand Coq - Michel Floquet**

Paris, Albin Michel, 1994, 203 p., 89 F.

Ce livre est un pamphlet. La politique de défense de la France est passée au crible du ras-le-bol des officiers rencontrés par les deux auteurs journalistes de télévision : critique d'une institution « qui place ses membres en

situation permanente d'infantilisation », d'une armée « qui n'a pas la moitié des moyens nécessaires à la réalisation de ses rêves expéditionnaires », du pouvoir des industriels de l'armement qui, seuls « sont en mesure d'imposer leurs choix », des hommes politiques qui se servent de l'institution militaire à des fins médiatiques, tels ces « militaires sans frontières » inventés pour mettre au goût du jour la politique étrangère de la France...

La conclusion des auteurs est à l'image du livre : à l'emporte-pièce. La grogne des militaires cristalliserait des ambitions politiques : « *Ultime pirouette du vieux magicien, François Mitterrand, qui a fait carrière en s'opposant à un général, se retire en laissant une France mûre pour succomber aux charmes galonnés d'un quelconque "général Courage".* » Vite dit.

B.B.

### **La politique suédoise de sécurité et de défense**

**Nils Gyldén**

Paris, Les Cahiers du CREST  
(en vente à La Documentation française),  
septembre 1994, 82 p., 50 F.

Comment un État aussi marqué par sa politique de neutralité que la Suède peut-il coexister avec des États européens partie prenante d'une alliance militaire telle que l'OTAN ? Reprenant l'histoire de la politique de défense de son pays et son environnement stratégique, Nils Gyldén, président du Collège national de la défense suédoise, présente les choix et les défis qui s'offrent à son pays à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. La Suède se présente à l'Europe comme une possibilité d'ouverture à la coopération avec l'Est, mais n'envisage nullement de s'engager trop avant dans une défense européenne chapeautée par l'UEO, ce qui laisserait supposer son adhésion à l'OTAN. Cette dernière évolution semble exclue, même dans un avenir lointain.

B.B.

## La guerre

### Théories et idéologies

Armelle Le Bras-Chopard

Paris, Montchrestien, 1994, 159 p., 60 F.

Pourquoi la guerre ? et dans quelles conditions ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre l'auteur en parcourant les réponses des grands théoriciens de la guerre : écrivains des grandes religions monothéistes, juristes, philosophes, économistes et sociologues.

Cette confrontation d'approches ouvre la voie à une réflexion plus générale sur le sens de l'évolution des théories sur la guerre.

B.B.

## La guerre civilisée

### La défense par actions civiles

Gene Sharp

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, 192 p., 110 F.

La traduction de cet ouvrage de Gene Sharp qui présente une politique de défense s'appuyant sur l'action des civils, est une importante contribution au débat public initié par l'association "Action civile et défense". Comment, même dans les cas les plus désespérés, un peuple peut mettre en échec un gouvernement dictatorial ou une occupation étrangère : tel est le message développé par cet auteur américain qui a dirigé le programme sur les « sanctions non-violentes appliquées aux conflits et à la défense » de l'université d'Harvard. Gene Sharp présente son travail comme « une base de recherche et d'approfondissement » destinée à stimuler la réflexion des citoyens, des analystes de défense, hauts fonctionnaires ou spécialistes de la sécurité.

Il est à regretter que cette édition française du livre de Gene Sharp ne présente qu'une bibliographie d'ouvrages en langue anglaise, ignorant les travaux réputés sur la défense civile non-violente publiés par des auteurs français dont Jean-Marie Muller est le chef de file reconnu depuis des années.

B.B.

## Dictionnaire des questions internationales

sous la direction de  
Bernard Frédérick

Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995, 320 p., 110 F.

Ce livre articule le nouveau contexte international sous six têtes de chapitres : la démographie, l'économique et le social, la politique et la culture, l'environnement, la diplomatie et les questions militaires, les nations et les régionalismes. Un index et une bibliographie permettent des entrées plus précises et des ouvertures d'approfondissement à cet ouvrage de synthèse.

Concernant les questions diplomatiques et militaires, le *Dictionnaire* fait un état des lieux clair et concis et un exposé honnête des positions en débat. On pourra regretter cependant quelques a priori, tels, pour exemple, « la dissuasion amène une certaine stabilité » ou « l'arme nucléaire a valu la paix à l'Europe » ou encore un paragraphe sur le retraitement ne mentionnant aucune critique de fond sur ce procédé de fabrication du plutonium. De plus, n'aurait-il pas été plus commode de traiter en un seul chapitre les questions relatives à la prolifération dont il est fait mention partiellement dans trois chapitres différents ?

B.B.

## Populations en danger 1995

### Rapport annuel sur les crises majeures et l'action humanitaire

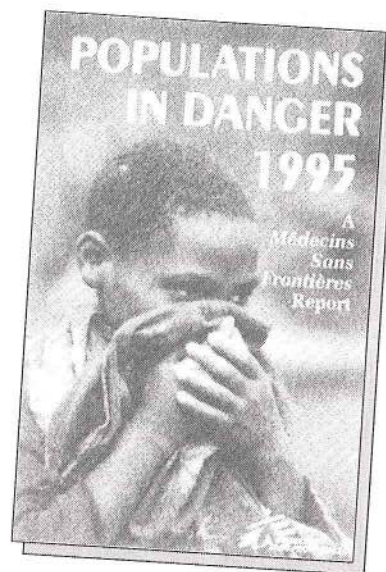
Médecins sans frontières

sous la direction de François Jean

Paris, La Découverte, 1995, 176 p., 115 F.

Médecins sans frontières, première organisation humanitaire d'aide médicale privée dans le monde, publie pour la troisième année son rapport avec comme objectif d'attirer l'attention sur des populations en détresse et de poursuivre sa réflexion sur l'action humanitaire. Une réflexion bienvenue

car, comme nous le rappelle Alain Destexhe dans l'avant-propos, « une sorte de dérèglement de la raison nous aveugle et nous permet de nous mirer en permanence dans le sentiment de notre propre générosité. Si l'on n'y prend garde, une conception perverse de l'humanitaire pourrait triompher de l'absence de politique et de justice. Il n'est pas certain que les victimes y trouvent leur compte » (p. 13).



Les pays qui font l'objet d'un coup de projecteur particulier sont : Burundi, Rwanda, Zaïre, Haïti, Bosnie. Pour la première fois, ce rapport annuel comprend un petit "atlas humanitaire" avec des cartes pour donner à voir les principaux défis auxquels sont confrontées les organisations humanitaires. Un document de travail fort utile. Une version anglaise de ce texte est également disponible auprès des éditions La Découverte, 9 bis rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.

P.B.

## Le droit d'ingérence

Charles Zorgbibe

Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1994, 128 p.

« Dès qu'on évoque le droit d'ingérence, constats et questions s'entrechoquent », souligne l'auteur dans son ouvrage.



Le droit d'ingérence représente-t-il une avancée du droit international où reflète-t-il seulement les nouveaux rapports de force entre les nations venant ainsi occulter plus d'un siècle de construction d'un droit humanitaire international et dispenser d'une réflexion plus profonde sur les rapports politiques internationaux ?

Car il ne faut pas l'oublier, la médiatisation de ce droit d'ingérence a connu un important développement lorsque l'humanitaire est devenu une catégorie de l'action gouvernementale après l'échec de la politique étrangère socialiste des années 80 notamment, « *et comme substitut de ladite politique* ».

P.B.

## Quand les dictatures se fissurent

### Résistances civiles à l'Est et au Sud

sous la direction de  
**Jacques Sémelin**

Paris, Desclée de Brouwer, 1995,  
260 p. 130 F.

Premier livre de la collection "Culture de paix" chez Desclée de Brouwer, *Quand les dictatures se fissurent* est un ouvrage collectif dirigé par Jacques Sémelin. L'auteur est connu pour ses travaux sur la résistance civile et l'action non-violente, son ambition est de « *repenser le passé en donnant des outils de référence pour les résistances d'aujourd'hui* ».

Ce livre, organisé autour de huit études de cas, répond à une double énigme : comment des systèmes totalitaires peuvent-ils se fissurer ? Comment des femmes et des hommes peuvent trouver le courage de faire face à l'arbitraire ? Les études de cas Est/Sud s'articulent autour de quatre critères : le facteur religieux, les droits de l'Homme, le rôle des médias, la question de la légitimité politique. La principale originalité de cet essai réside dans les trois regards critiques qui le concluent, celui de l'historien Jean-Pierre Rioux, du sociologue Michel Wieviorka et du politologue, spécialiste des pays de l'Est, Pierre Hassner.

Ces contributions enrichissent un livre déjà précieux par la rigueur d'analyse des différents spécialistes réunis à l'initiative de Jacques Sémelin. Ainsi, Pierre de Charentenay traite du renversement de Marcos aux Philippines, Patrick Michel évalue le rôle de l'Église dans la résistance polonaise, Miroslav Novak présente la Charte 77, Jean-Pierre Lavaud dissèque la grève de la faim des femmes de mineurs boliviens, Jacques Andrieu précise le rôle des médias dans les événements de la place Tien Am Men, Anne Le Huérou analyse le coup d'État manqué du 19 août 1991 à Moscou...

Le poids des facteurs proprement économiques des résistances contemporaines relatives n'est pas véritablement abordé par J. Sémelin. Ce dernier a privilégié l'approche sociologique et éthique, on peut le regretter mais on doit sûrement lui être reconnaissant d'avoir réalisé un livre de 260 pages dont aucune n'est de trop.

C.B.

## La plus longue des Républiques 1870-1940

Jean-Yves Mollier  
et Jocelyne George

Paris, Fayard, 1994, 873 p., 240 F.

Le projet des auteurs : donner au grand public une histoire globale de la III<sup>ème</sup> République, « *celle qui ancre la démocratie politique dans nos mœurs* », telle que les travaux des historiens l'ont renouvelée depuis un quart de siècle. Mis à part quelques chapitres mal venus, sur la France des années 20, où l'accumulation des fiches noie la problématique, ils réussissent leur entreprise.

Sans entrer dans le détail des riches heures républicaines présentées ici plongées dans des contextes où les événements se recouvrent rapidement, où les mouvements d'humeur de la politique se succèdent à vive allure, on retiendra qu'on peut suivre avec profit la mise en place d'un parti républicain "à la française", celle d'un impérialisme colonial et d'un pacifisme qui ne sont pas moins spécifiques de notre tradition républicaine.

Le parti républicain type, c'est le parti radical né en 1901 avec son discours populaire (contre les "gros" et pour les lois laïques), ses notables locaux issus des classes moyennes, son comité exécutif oligarchique soutenu par les milieux du commerce et de l'industrie ; l'écart entre militants de base et hommes du pouvoir ne cessera d'y croître.

L'impérialisme à la française, c'est la réunion entre 1885 et 1905 des élites politiques et du mouvement des affaires pour imprégner la société française du bien-fondé de notre colonisation, participer après la crise marocaine à la rivalité internationale des impérialismes financiers.

La pacifisme français, c'est celui qui soude autour des monuments aux morts d'après 1918 les anciens combattants, la France rurale et les petites villes dans le refus d'un nouveau conflit, l'espoir d'une société plus égalitaire. Il contribuera à anesthésier puis englober les institutions républicaines. La réflexion sur les responsabilités politiques, jamais absente du récit, met en évidence le rôle des radicaux et des catholiques conservateurs — toujours plus portés, Daladier en tête, vers un ordre autoritaire — laissant se diffuser, à travers les années trente, xénophobie, antisémitisme et anticommunisme. La défaite militaire venue, le passage de la volonté d'apaisement, à la politique d'armistice, au régime de Vichy et à la politique de collaboration s'inscrit dans une continuité.

M.R.

## 8 mai 1945 La victoire en Europe

Sous la direction de  
**Maurice Vaisse**

Bruxelles, Éditions Complexe, 1994,  
458 p., 150 FF.

Il faut regretter le tour de passe-passe éditorial de cet ouvrage, une simple réédition — dix ans après — des Actes du colloque international de Reims 1985, pas même complétée par une mise à jour de la bibliographie ou des directions actuelles de recherche !

La vingtaine d'interventions réunies sont conformes au schéma de la colloquomanie : quelques universitaires étrangers sur les stratégies anglaises ou américaines, les buts de guerre et de paix en 1945, le précédent italien de capitulation en 1943, les attitudes allemandes dans l'écroulement du système hitlérien ; beaucoup d'articles de spécialistes français sur la France dans une victoire dont elle n'est que participante de second rang, des textes sur l'histoire locale de Reims et de la Marne "autour du 7 mai 1945". A sortir du lot, le "témoignage" de Jean Laloy sur Staline et la politique de l'URSS en Europe à la fin de la guerre, l'intervention d'Annie Rey-Goldzeiguer sur "le 8 mai 1945 au Jaghreb".

M.R.

### **Nouvel ordre mondial et contrôle de la légalité des actes du Conseil de sécurité**

**Mohammed Bedjaoui**

Bruxelles, Éditions E. Bruylant, 1994, 635 p., 6750 FB.

Ce livre très précis et préfacé par le Secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, pose la question du contrôle du Conseil de sécurité. Les pouvoirs de cette institution clé de l'ONU sont-ils illimités ? En fait, la Conférence de San Francisco de 1945 qui avait créé l'Organisation internationale, avait décidé, après bien des débats, de laisser ouverte la question du contrôle de la légalité des actes du Conseil de sécurité.

L'auteur, après avoir analysé les développements récents de cette question aux Nations unies, évoque de possibles contributions de la Cour internationale de Justice à ce contrôle de légalité, mais il s'empresse cependant de souligner les limites structurelles et fonctionnelles de ce rôle proposé à la tâche de la Cour mondiale. Au moment où l'on parle de réforme de l'ONU, ce livre ne manque pas d'actualité.

B.B.

### **Rwanda 1994**

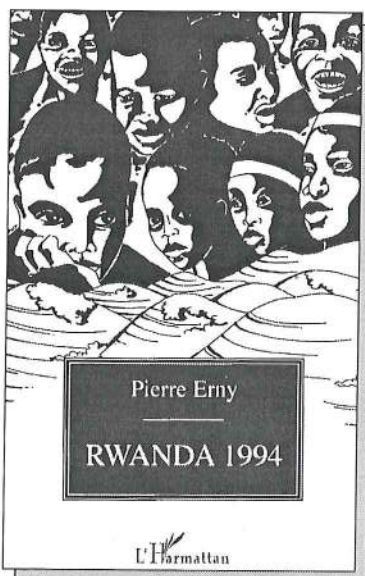
**Pierre Erny**

Paris, L'Harmattan, 1994, 256 p.

« *Clés pour comprendre le calvaire d'un peuple* » tel est le sous-titre du livre. « *Hélas, les extrémistes des deux côtés, alliés objectifs, ont eu le dessus. Quand l'heure va-t-elle sonner où les gens raisonnables (ou du moins ce qui en reste) pourront se faire entendre ?* » Telle est l'explication principale. Pour le reste ce spécialiste d'anthropologie religieuse et d'ethnologie de l'éducation, ayant travaillé au Rwanda, ne convainc guère, malgré des chapitres éclairants sur l'Église au Rwanda ou les interventions au Rwanda, Burundi. Il "noie" le génocide du printemps 1994 soit dans le long terme, celui d'une « *stratification sociale et d'une psychologie collective remontant au-delà de la période coloniale* », soit dans un parti pris anti-FPR (le Front Patriotique accusé d'une mise en scène médiatique qui a constamment déformé les problèmes rwandais devant l'opinion mondiale) et parle des « *événements 94* » comme d'« *une guerre civile pour de bon* » !

C'est dire que la dérive du régime Habyarimana de 1987 à 1994 et les conditions politiques, militaires et médiatiques (les appels au massacre des Tutsis par la radio des *Milles Collines*, l'armement des milices hutus...) de génocide sont peu analysées. Est-ce le chemin pour effacer les antagonismes ?

M.R.



### **Cambodia**

**The legacy and lessons of UNTAC**

**Trevor Findlay**

Oxford University Press, 1995, Sipri Research Report n° 9, Solna, Sweden, 238 p.

Ce livre est une analyse du bilan de l'opération des Nations unies pour le maintien de la paix au Cambodge, entre 1991 et 1993. Tout le long de leur mission, malgré le refus de coopérer des Khmers Rouges, l'autorité transitoire des Nations unies au Cambodge (UNTAC) a mené avec succès le pays vers les élections démocratiques, un gouvernement constitutionnel et la reconnaissance internationale. Cette étude révèle les succès de l'opération et dresse un tableau de leçons à retenir pour les futures opérations de maintien de la paix des Nations unies.

B.E.

### **Minorités et droits de l'homme : l'Europe et son double**

**Fabienne Rouso-Lenoir**

Bruxelles, Éditions E. Bruylant, 1994, 200 p., 420 FB.

Analysant les multiples aspects des minorités dans leur développement historique, juridique et politique, l'auteur procède ensuite à un exposé critique des différents projets de protection des minorités actuellement à l'étude dans les organisations internationales. S'élevant contre le faux débat entre droits de l'homme et droits des minorités, universalité et particularismes, Fabienne Rouso-Lenoir démontre qu'aucune codification rigide ne saurait être adaptée à la diversité des situations minoritaires. Elle propose la création d'une instance internationale de prévention et de conciliation capable de garantir, pour un même dessein, celui de la construction démocratique européenne et la mise en œuvre de solutions alternatives répondant à chaque cas.

B.B.



## Un péril islamiste ?

sous la direction d'**Alain Gresh**

Bruxelles, Éditions Complexe, 1994,  
222 p., 120 FF.

Ce livre, rassemblant dix-sept contributions d'un colloque tenu au Mans en décembre 1993, à l'initiative du *Monde diplomatique*, démontre que la diversité des mouvements islamiques contredit le monolithisme dont on affuble les régimes se réclamant de l'islam. Évoquant ces derniers, aussi divers que la Jordanie, la Syrie ou le Soudan, Alain Gresh écrit que « la religion n'est en aucun cas le facteur explicatif de cette diversité... Comme le mouvement communiste l'avait fait en Europe, en Chine ou au Vietnam, et avant lui le mouvement anarchiste, les islamistes capitalisent avant tout les immenses frustrations sociales et nationales, notamment celles qui se sont accumulées depuis la fin des années 60 ».

B.B.



## Méditerranée : L'impossible mur Bernard Ravenel

Paris, L'Harmattan, 1995, 191 p., 110 F.

L'Europe ne peut se contenter durablement de réagir par la construction agressive d'un mur face aux « hordes nomades de la misère ». Aujourd'hui, au Nord comme au Sud

« le défi central de l'époque nouvelle qui s'ouvre pour la Méditerranée est double : reconstruire les acteurs d'un projet euro-méditerranéen qui soit en même temps inséparablement fondé sur l'interdépendance, la confrontation et la communication entre les différentes sociétés. Ce processus n'a de perspective durable que s'il s'articule sur la défense ou la construction de l'État de droit, agent et produit d'un nouveau "contrat social" librement débattu ». Tel est le propos de cette série d'essais de Bernard Ravenel qui contribue ainsi à la réflexion pour une autre politique méditerranéenne de l'Europe, celle qui refuse le bunker et qui propose un espace méditerranéen solidaire.

B.B.

## Le Maghreb au cœur des crises

Michel Branciard

Lyon, Chronique sociale, 1994,  
169 p., 118 F.

Situé au carrefour du monde arabe, de l'Europe et de l'Afrique, les trois pays du Maghreb — l'Algérie, le Maroc et la Tunisie —, connaissent des crises différentes. Ceci est dû à la spécificité de l'histoire de chacune des trois nations. Cette zone tampon entre l'Europe et l'Afrique est confrontée à une démographie galopante, une crise alimentaire, économique, culturelle et politique. Régime autoritaire au Maroc, guerre civile en Algérie, tensions muselées en Tunisie : ces trois pays sont cependant affrontés à des aspects communs.

Ce livre se situe résolument dans une perspective historique. Les phénomènes que l'on observe aujourd'hui ne se comprennent souvent qu'à la lumière d'événements qui ont secoué les trois pays au cours des siècles et notamment des deux derniers. La réaction à la colonisation a donné naissance au développement, dans chacune des trois nations, d'un nationalisme qui a conditionné au lendemain de l'indépendance, trois histoires politiques.

L'importance de l'islamisme a conduit l'auteur à lui consacrer un chapitre spécial permettant de mieux com-

prendre la genèse de cette idéologie. Cet ouvrage permet de mieux appréhender la situation que vivent ces trois pays et les responsabilités de l'Europe. Il présente les perspectives d'avenir pour cette région du monde : comment renforcer ces liens et comment faire de la Méditerranée, une véritable zone d'échanges.

B.E.

## Le monde arabe et la sécurité de la France depuis 1958

Jacques Frémeaux

Paris, Presses universitaires de France,  
1995, 328 p., 198 F.

Ce livre analyse les relations franco-arabes dans la période récente, au moment où les fantasmes et les peurs irraisonnées semblent remplacer la connaissance des faits qui seule permet de situer les problèmes et d'envisager l'avenir avec confiance. La réflexion de Jacques Frémeaux, professeur d'histoire à la Sorbonne, sonne parfois comme un cri d'alarme « *Il paraît aberrant de fonder un système de défense sur les exportations d'armement. Ces exportations ne peuvent en effet qu'aggraver les conflits internes du monde arabe et la menace que ceux-ci peuvent représenter un jour... En un mot, la France ou l'Europe doivent cesser de singer la politique mondiale américaine. Le meilleur moyen est, sans renier une amitié biséculeaire, de se rendre capable de défendre l'Europe sans les États-Unis, ce qui évitera de se mettre à leur suite dans bien des aventures inutiles.* » En cours de lecture, on gardera en mémoire ce fil conducteur de l'auteur : « *Rien n'est plus pernicieux que de poser, comme on le fait trop souvent, les relations Nord-Sud en termes d'affrontement systématique. On voit alors se substituer à la notion de risque, dont tout citoyen responsable doit tenir compte dans les choix en matière de défense sur lesquels il est appelé à se prononcer, celle de menace qui, à la différence de la première repose plus sur des préjugés... que sur des analyses rationnelles.* »

B.B.

## Grandeur et décadence de l'État algérien

Ahmed Rouadja

Paris, Karthala, 1994, 408 p., 160 F.

## Le mal algérien

### Économie politique d'une transition inachevée 1962-1994

Smaïl Goumeziane

Paris, Fayard, 1994, 309 p., 130 F.

Une double lecture dont la confrontation est stimulante pour comprendre les problèmes de fond sur l'Algérie indépendante. Un historien politologue d'une part, un économiste de l'autre analysent les trente années séparant l'accession à l'indépendance de leur pays de l'impasse dramatique d'aujourd'hui.

Les points de vue sont différents mais le diagnostic est largement concordant sur les impuissances profondes que masquaient de 1965 à 1978 les années Boumediène ; impuissance d'un État fort se disant révolutionnaire dont les institutions sont confisquées par le parti unique couvrant d'un discours nationaliste le clanisme, le clientélisme, l'incompétence des dirigeants et administrateurs ; impuissance d'une économie dont le choix de développement — sous couvert d'un socialisme à référence léniniste — a pour moteur la rente pétrolière et le contrôle centralisé de toutes les ressources. Résultat : la ruine de l'apiculture au nom de sa modernisation et une dépendance alimentaire croissante, la régression d'un secteur industriel "piégé", la débâcle progressive des finances et du commerce, l'endettement d'une Algérie où les rentes spéculatives nourrissent une corruption généralisée engendrant la misère du plus grand nombre. C'est avec Chadli Bendjedid, dirigeant à la personnalité sans consistance que les contradictions politiques, idéologiques et sociales s'aggravent : ni le peuple, ni la jeunesse toujours plus nombreuse, ni les cadres instruits ne trouvent de place dans l'État FLN ; le ralentissement des exportations dès 1981, la baisse des prix du pétrole en 1986 rendent évidente l'inefficacité du système et la nécessité d'une réforme.

Les deux auteurs s'interrogent sur les années 1987-1992 où la transition vers une démocratisation fut tentée.

Smaïl Goumeziane, qui y a participé au poste de ministre du Commerce de 1989 à 1991 exalte la libéralisation de l'économie, en démontre le bien-fondé pour en déplorer le blocage et l'échec. Ahmed Rouadja, plus mordant, met en avant les difficultés pour un État « sans démocrates » de bâtir du nouveau. L'un et l'autre dénoncent l'interruption du processus électoral : il ne peut que déboucher sur la radicalisation des extrêmes et la guerre civile où pouvoirs militaires du FLN et groupes armés de l'islamisme sont le double visage d'une même volonté totalitaire. L'un et l'autre se demandent quelle sortie du chaos est possible : construction dans la négociation et l'amnistie d'un nouvel État ? élan d'une économie productive et efficace contribuant à sortir la population d'une très grande passivité ?

M.R.

## Le conflit intraétatique au Liban

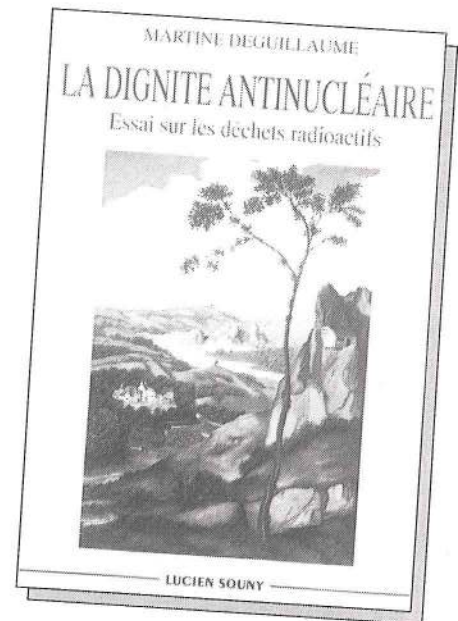
### Problèmes de maintien de la paix

Katia Boustany

Bruxelles, Éditions Bruylant, 1994,  
454 p., 3600 FB

Au-delà du caractère juridique de cet ouvrage, ressort la question de l'application de la "Convention pour la prévention et la répression de génocide" au cas libanais. « *S'il est louable, que, face à la guerre tragique dans l'ancienne Yougoslavie, la communauté internationale fasse preuve de détermination dans l'application des règles du droit international et plus particulièrement du droit international humanitaire, et veuille, à cet effet, réprimer les crimes qui en constituent une inacceptable violation, il demeure regrettable que des violations tout aussi inadmissibles dans le cadre du conflit intraétatique au Liban, au Cambodge et ailleurs, sombrent déjà dans l'oubli et restent à l'abri des sanctions du droit.* »

B.B.



## La dignité antinucléaire

### Essai sur les déchets radioactifs

Martine Deguillaume

Limoges, Éditions Lucien Souny, 1994,  
88 p., 50 F.

On dévore ce message de Martine Deguillaume d'une seule traite. Mais il faut le relire tant les phrases sont ciselées, truffées de réminiscences littéraires et d'interpellations philosophiques. Mais ce n'est pas qu'un "texte" de haute tenue : la précision de l'information vient contredire les approximations irresponsables des "servants" du nucléaire. Les propagandistes de l'atome feront croire à un nouveau discours intégriste. Or cet appel échappe justement à ce travers en s'adressant à l'intelligence et à l'esprit critique des citoyens.

Martine Deguillaume se fait l'interprète des « *empêcheurs d'enfourer en rond* » ou des « *hôtes indésirables des sites choisis pour l'enfouissement* » : elle revendique leur dignité au nom de l'avenir de la vie reçue en héritage. Face à l'indignité de ceux qui déguisent en « *habits de lumière* » les impasses mortifères qu'ils s'efforcent de présenter comme indispensables, l'auteur appelle à lever la tête : c'est une question de dignité.

B.B.



## **L'expérience soviétique et sa remise en cause**

**Jacques Sapir, Annie Badower,  
Michel Crespeau**

Paris, Éditions Bréal, 1994, 256 p., 156 F.

Un bilan en forme de manuel, destiné aux classes préparatoires, de la montée en puissance de l'URSS et des conditions de sa désintégration. Sont privilégiés l'histoire économique et les réalités géographiques, les années de rupture (1985-1991) et le désordre actuel. Un travail utile pour comprendre le fonctionnement de la planification stalinienne — où les procédures de marchandages du plan annuel limitent fortement le pouvoir des autorités centrales au bénéfice du clientélisme local —, la difficulté permanente à la réforme de Khrouchtchev à Gorbatchev, le poids de son héritage dans les inégalités régionales de l'empire aujourd'hui explosé. D'intéressantes explications sur l'échec de la *Perestroïka* comme sur celui de la "thérapie de choc" libérale de 1992-1993 dans une société appauvrie et bloquée.

Politique étrangère du temps de la guerre froide, système militaire soviétique en crise, problèmes des transferts de technologie et de l'aide occidentale font l'objet de résumés bienvenus.

M.R.

## **Après l'Union soviétique**

**Les peuples de l'espace  
post-soviétique**

**Bohden Nahaylo  
et Victor Swoboda**

Paris, PUF, 1994, 249 F.

## **Peuples d'Asie centrale**

**Chanif et Roustam Choukourov**

Paris, Syros, 1994, 120 F.

Les titres de ces ouvrages donnent mal l'idée de leur contenu. Paru à Londres en 1990, le premier s'appelait alors *La désunion soviétique* et c'est bien d'une histoire du problème national en URSS qu'il s'agit (avec un cha-

pitre ajouté pour conduire à la dislocation de 1991). Les auteurs, collaborateurs de *Radio Liberty* suivent les nations de l'Empire soviétique dans leur tension constante avec le pouvoir central de Moscou de Lénine à Gorbatchev. Toute l'ambiguïté des positions de Lénine dans l'organisation de l'URSS, État multinational exemplaire (1919-1924) y apparaît : elle alimente à la fois les violations stalinienne du « *contrat national* » où le « *chauvinisme de grande puissance* » des Russes se fait dominateur, une référence de revendication pour la sauvegarde de leur identité culturelle nationale pour les non-Russes. La plus grande partie de l'ouvrage porte sur les années 1953-1990 : les tentatives de Béria puis de Krouchtchev pour déstaliniser les rapports entre nations soviétiques sont stoppées dès 1957-58 et la volonté assimilationniste de russification l'emporte de nouveau. Face à Brejnev ou Andropov construisant « *un peuple soviétique avec son noyau slave russifié* », les forces de résistance nationale et le nationalisme militant se font jour dès 1965-70 : de l'Ukraine au Caucase, des pays baltes à l'Asie centrale elles résisteront aux forces de répression cherchant à réduire au silence les défenseurs des droits nationaux ; utilisant la *Glasnost* et la démocratisation de Gorbatchev, elles ruineront sa volonté de *Perestroïka*. Dès 1986 la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (Ukraine), les émeutes ethniques d'Alma Ata (Kazakhstan) ébranlent le système impérial que ni les concessions, ni les provocations sanglantes (Géorgie, Lituanie... ne pourront sauver. C'est à la disparition surprise de la domination russe en Asie centrale au bilan de son héritage pour ses peuples et les anciennes républiques musulmanes que les frères Choukourov, universitaires tadjik enseignant à Moscou, consacrent un passionnant essai.

Du passé le plus ancien aux événements très récents, ils proposent une analyse de cet espace aujourd'hui « *stratégiquement déverrouillé* » entre Europe, Moyen-Orient, Inde et Chine « *où se sont structurellement fondus l'Orient et l'Occident* ». On appréciera tout ce qui est dit de l'islam où une approche de « *reculturation* » est facilement prise pour du fondamentalisme et le portrait des quatre États turcs nouvellement indépendants où les problèmes culturels (écologie, langue, écriture) se posent différemment. A la

prudence habile de Nazarbaïev pour maintenir un Kazakhstan indépendant et proche de la Russie (forte minorité russophone oblige) s'oppose la situation d'une Kirghizie menacée d'une misère « *africaine* » cherchant avec Akaïev une reconstruction économique aidée par le FMI, la Banque mondiale et les États-Unis, la volonté dictatoriale de Karimov de redonner un grand rôle à l'Ouzbékistan, la richesse pétrolière du Turkménistan « *émirat centre asiatique* ».

On trouvera des clés pour comprendre la tragédie du Tadjikistan, aux portes de l'Afghanistan, déchiré par les guerres depuis 1990.

M.R.

## **La non-violence**

**Christian Mellon et Jacques  
Sémelin**

Paris, PUF, Que sais-je ?, 1994, 128 p.

La non-violence prend ses lettres de noblesse en entrant dans la célèbre collection des *Que sais-je ?* Ce livre est tout à fait remarquable en ce qu'il introduit la non-violence dans l'ensemble du champ social, ne présentant qu'en finale « *les stratégies civiles de défense* » — qui ont eu trop tendance à faire ranger injustement la non-violence au rang des utopies. Les auteurs ont également tenu à présenter sans exclusive ni sectarisme l'ensemble du mouvement non-violent, tant dans son actualité que dans ses références historiques et idéologiques. On trouvera également une liste non exhaustive de luttes non-violentes et de résistances civiles ainsi qu'une bonne bibliographie ordonnée. Christian Mellon et Jacques Sémelin lancent, en finale, un appel à des efforts systématiques de recherche sur la non-violence, non sans avoir auparavant situé leur démarche, engagée, nous le savons, mais également lucide, rappelant « *la nécessité de ne pas idéaliser les moyens non-violents et de rester vigilant sur les fins poursuivies* » qui caractérise le courant de la non-violence politique.

B.B.

## **La police combien de divisions ?**

**Francis Zamponi**

Éditions Dagorno, Paris, 1994,  
192 p., 90 F.

L'auteur nous invite à une plongée au cœur de l'institution policière. Des polices urbaines aux Renseignements généraux, de la DST à la Police judiciaire, après la lecture de cet ouvrage, vous n'ignorez plus rien des différents rouages et querelles internes à la « Grande maison »... Francis Zamponi nous présente également comment Charles Pasqua conçoit « la police de l'an 2000 ». Un travail qui a la rigueur documentaire et la vivacité du reportage journalistique.

P.B.

## **La recherche française sur le développement : panorama des banques de données**

**Muriel Hubert**

Paris, OCDE, 1994, 128 p.

Les tiers-mondistes français trouveront certainement ce livre très pratique et utile. Il s'agit d'un guide pour aider les chercheurs français et étrangers à identifier les principales sources d'information sur le développement parmi les nombreuses existant en France. En plus de la fiche signalétique de chaque organisme, on trouvera un descriptif du contenu et des thèmes abordés ainsi que les moyens de diffusion qui lui sont propres.

B.B.

## **Atlas de la Banque mondiale 1995**

Washington, DC (USA),  
Banque mondiale, 1994, 36 p.

Sous trois grands titres — population, économie, environnement — la Banque mondiale publie sous forme

d'atlas des données sur chacun des pays du monde permettant de faire des comparaisons. Chaque chapitre est précédé d'une courte introduction. L'avant-propos est signé du président de la Banque mondiale qui déclare son intention de « contribuer à un développement durable et à la réduction de la pauvreté dans le monde ».

B.B.

## **Namibie**

### **Ambassade de France à Windhoek**

Paris, Ministère de la Coopération - La Documentation française, 1994, 80 p., 80 F.

## **Maurice**

### **Ambassade de France à Port Louis**

Paris, Ministère de la Coopération - La Documentation française, 1994, 67 p., 80 F.

Ces petits livrets sont de bons guides d'information, périodiquement remis à jour, sur les États ayant des relations de coopération avec la France. On y trouvera des données

succinctes — principalement économiques — sur chacun de ces pays, avec des adresses utiles et une bibliographie.

B.B.

## **Francoscopie 1995**

**Gérard Mermet**

Éditions Larousse, Paris, 1994,  
440 p., 160 F.

Vous êtes à l'affût des derniers chiffres, des dernières données ? *Francoscopie* vous attend. Après avoir passé au scanner les différents groupes sociaux (socioscopie), les différentes régions (régioscopie) et l'évolution des trente dernières années (rétrospective), l'ouvrage s'organise autour de six grands chapitres : individu, famille, société, travail, argent et loisirs... Bref, une mine de renseignements sur la société française, un miroir réaliste permettant de mieux comprendre les comportements et les évolutions en cours.

P.B.

## **Livres reçus**

*Ethnicité et démocratie en Afrique. L'homme tribal contre l'homme citoyen*, de Melchior Mbonimpa, Paris, L'Harmattan, 1994, 126 pages.

*Une justice internationale pour l'ex-Yougoslavie. Mode d'emploi du tribunal pénal international de La Haye*, de Karine Lescure et Florence Trintignac, Paris, L'Harmattan, 1994, 211 pages.

*L'armée belge en mutation. Opération « Bear 97 »*, d'André Dumoulin, Bruxelles, GRIP, 1994, 152 pages, 95 FF.

*La convention de terreur. Terreurs légales et terrorismes dans les sociétés démocratiques*, de Michel Réteveau, Paris, L'Harmattan, 1994, 253 pages.

*Le nouveau décor international*, de Francis Gutmann, Paris, Julliard, 1994, 281 pages, 120 F.

*Armée de terre. Le malaise dévoilé* (un voyage au cœur de l'institution militaire), de Marie-Hélène Léon, Paris, L'Harmattan, 1994, 125 pages.

*Une si longue bienveillance. Les Français et l'URSS. 1944-1991*, de Georges Bortoli, Paris, Plon, 1994, 252 pages, 129 F.

*Le répertoire de l'administration française, 1995* (un annuaire très pratique pour les contacts "ciblés" avec l'administration dans les ministères et les régions), Paris, La Documentation française, 1995, 639 pages, 190 F.

*Les médiations en France : vers un état des lieux : Tome 1 - Les écrits - 1980 - 1994*, rapport réalisé par Pierre Duriez, sociologue. Un document de base sur la médiation. A commander au CLCJ - BP 38 - 33023 Bordeaux Cedex. 50 F port compris.



# A travers les revues

## **Le Nouvel Afrique Asie**

Numéro 67 (avril 1995) : un dossier sur les réseaux qui pillent l'Afrique. Mensuel - 20 F. Abonnement 1 an : 220 F — 3, rue de Metz 75010 Paris

## **Hommes et Libertés**

Revue de la Ligue des Droits de l'Homme. Numéro 81 (janvier-février 1995). Coopération française avec l'Afrique et un cahier "Agir pour la citoyenneté". 30 F. Abonnement 1 an (6 numéros) : 120 F — 27, rue Jean Dolent 75014 Paris

## **Peuples en marche**

Mensuel de Peuples Solidaires et de Terre des Hommes France. Numéro 104 (avril 1995). Dossier sur le Burkina-Faso et "Petit manuel des citoyens et des élus". 17 F. Abonnement 1 an : 160 F — 10, rue Lanterne 69001 Lyon

## **Le débat stratégique**

Cette lettre d'information publiée par le CIRPES (Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques) entre dans sa quatrième année. Une source d'information et d'analyse indispensable. Abonnement 1 an : 130 F. CIRPES, 71 boulevard Raspail, 75006 Paris.

## **Réfugiés**

Numéro 99 (1-1995). Organe du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Une approche régionale pour des solutions durables sur le Rwanda : douloureuses interrogations. — Case Postale 2500 - 1211 Genève 2 Dépôt (Suisse)

## **Les raisons de l'Ire**

Revue humaniste, pluraliste, thématique. Numéro 4 (février-avril 1995). Dossier principal "Prenons la démocratie en mains". 45 F. Abonnement annuel (4 numéros) : 140 F à Opinions en mouvement Diffusion 149, rue Oberkampf 75011 Paris

## **Greenpeace Magazine**

Numéro 25 (Printemps 1-1995). Dossier "50 ans après Hiroshima, 25 ans après le TNP : le crépuscule du nucléaire". 28, rue des Petites-Ecuries 75010 Paris

## **Silence**

Écologie, Alternatives et non-violence. Mensuel. Numéro 185 (avril 1995) : 23 F. Avec une expérience de Réseau santé à la Croix-Rousse à Lyon ; les vingt ans du Cun du Larzac. Abonnement annuel (12 numéros) : 220 F. 4, rue Bodin 69001 Lyon

## **Médecine et guerre nucléaire**

Volume X, numéro 1 (janvier-mars 1995). Campagne pour l'abolition 2000 par l'Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire. Abonnement : 100 F. 5, rue Las Cases 75007 Paris

## **R.I.R.E.**

Réseau d'Information aux Réfractaires. Numéro 134 (janvier-février 1995). Nouvelle formule du Journal des Objecteurs. 10 F. Abonnement annuel : 60 F. 33, rue Coutellerie 13002 Marseille

## **Non-violence, Actualité**

Mensuel de la résolution non-violente des conflits. Numéro 190 (avril 1995), avec "Dix questions aux candidats" (nucléaire, énergies, ventes d'armes, ONU, coopération Nord-Sud...). 20 F. Abonnement : 200 F — BP 241, 45202 Montargis Cedex

## **L'ACRONIQUE du nucléaire**

Bulletin trimestriel de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest. Numéro 28 (mars 1995). 20 F. Etat de l'environnement à La Hague. Abonnement annuel : 80 F. ACRO 18, rue Savorgnan de Brazza 14000 Caen

## **Bulletin d'Information du Centre de Ressources sur la non-violence**

Mars-mai 1995. Distribué gratuitement par le CRNV 420 Saint Paul Est Montréal Québec H2Y 1H4 (Canada)

## Complétez votre collection de **Damoclès**

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec <i>Alerte atomique (MDPL)</i>	<b>55 F</b>	— <i>Guide des forces nucléaires</i> janvier 1992 - 68 p.	<b>55 F</b>
— <i>Une Suisse sans armée ?</i> n° 40 - sept./oct. 1989 - 40 p.	<b>20 F</b>	— <i>Paix et environnement</i> n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>
— <i>L'état de la militarisation en France 1990</i> n° 41 - nov./déc. 1989 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>L'Europe des marchands d'armes</i> n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>
— <i>Essais nucléaires : une année décisive &amp; Palestine : le temps de la paix ?</i> n° 42 - janv./fév. 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>La reconversion des industries d'armement</i> n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>
— <i>Nouvelle donne : le défi de la paix</i> n° 43 - avril/mai 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>La loi de programmation militaire 92-94</i> n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>
— <i>Armement nucléaire et chimique : quel contrôle ?</i> n° 44 - juin/août 1990 - 44 p.	<b>20 F</b>	— <i>Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ?</i> n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	<b>25 F</b>
— <i>Golfe : le nouveau paysage international &amp; Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation</i> n° 45 - sept./oct. 1990 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>Quelle ONU, pour quelle Paix ?</i> n° 57 - 2 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole</i> novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec <i>Greenpeace</i>	<b>45 F</b>	— <i>France-Afrique : Quelle coopération militaire ?</i> n° 58 - 3 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 44 p.	<b>40 F</b>
— <i>Guerre du Golfe : le prix de la paix</i> n° 46 - nov. 90/janv. 91 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>Livre blanc, budget militaire 1994...</i> n° 59 - 4 <sup>ème</sup> trimestre 1993 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>Budget 1991, le poids des chiffres</i> n° 47 - fév./mars/avril 1991 - 36 p.	<b>20 F</b>	— <i>Les déchets nucléaires militaires français</i> n° 60 - 1 <sup>er</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>Médias : l'over-Golfe</i> n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	<b>30 F</b>	— <i>L'industrie d'armement</i> n° 61 - 2 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>La conscription : une institution en retard d'une guerre</i> n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	<b>25 F</b>	— <i>Paix et démographie</i> n° 62 - 3 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories</i> n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	<b>25 F</b>	— <i>La prolifération en question</i> n° 63 - 4 <sup>ème</sup> trimestre 1994 - 52 p.	<b>40 F</b>
— <i>Nouvelles menaces vieux démons</i> Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	<b>55 F</b>		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10 %) et port compris)  
Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

A commander à : **Damoclès**, BP 1021 69201 Lyon Cedex 01  
Chèques à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### Abonnement

4 numéros (un an) :  
France : **160 FF**  
Europe : **200 FF**  
Autres pays : **220 FF**  
Etudiants, chômeurs,  
tarif réduit : **120 FF**  
Soutien à partir de **250 FF**  
Abonnements groupés :  
3 exemplaires : **450 FF**  
5 exemplaires : **650 FF**  
TVA (2,10 %) incluse

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Tél. ....

S'abonne à **Damoclès** à partir du n° : .....

Chèque à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

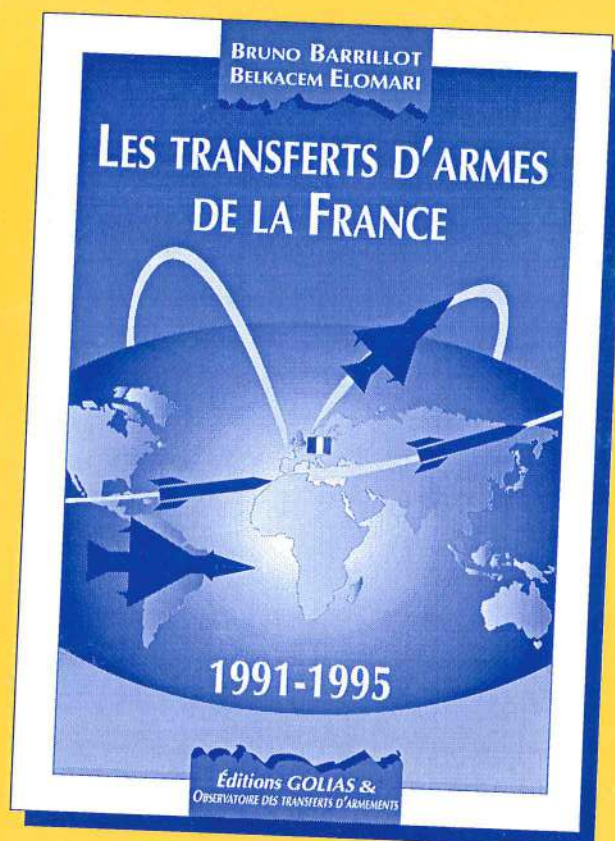
A renvoyer à **Damoclès**, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

Directeur de publication : **Patrice Bouveret** — CPPAP n° 67010 — Imprimé par **Atelier 26** Tél (33) 75 85 51 00  
Maquette : **CDRPC** — Dépôt légal à date de parution

**NOUVEAU**

## **Les transferts d'armes de la France 1991-1995**

**L**es ventes ou les dons d'armes effectués par la France depuis la fin de la guerre du Golfe peuvent-ils se justifier en regard des critères de suffisance défensive ? La priorité a-t-elle été donnée aux arguments politiques et éthiques ? Effectuée à la demande de la Commission française Justice et Paix, cette première étude réalisée par l'Observatoire des transferts d'armements et publiée aux éditions Golias, se propose de vérifier si l'appel lancé par le Conseil d'Églises chrétiennes en France en décembre 1991 a été entendu.



**128 pages**  
**85 FF (+ 15 F de port)**

## **Informier et agir pour la paix**

*Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en connaissance de cause pour le désarmement.*

### **Études disponibles**

- **1950-1990 Evolution des ventes d'armes**, mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)
- **Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions**, mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)
- **Fabrication des armes nucléaires en France**, septembre 1991, 74 p. 70 F. (port compris)
- **Les relations militaires de la France avec les pays en développement**, octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)
- **Les déchets nucléaires militaires français**, février 1994, 384 p. 175 F. (port compris)
- **Les coûts cachés du programme Triomphant**, mai 1994, 38 p. 50 F. (port compris)

**Des dossiers de presse, notamment sur le Traité de non-prolifération, sont également disponibles. Nous consulter.**

---

A commander au **C.D.R.P.C.** B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01  
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 S